



CPADD

CENTRE DE FORMATION AU DEMINAGE HUMANITAIRE

AFRIQUE DE L'OUEST

Le CPADD a pour objectif de donner une capacité africaine d'action contre les mines aux pays touchés par le problème des mines terrestres et restes explosifs de guerre au travers de trois axes d'effort: conseil, assistance et formation.

Le centre :

Centre de formation au déminage humanitaire de l'Afrique de l'Ouest, le CPADD est un organisme, à but non lucratif, créé suite à la conférence de Bamako en 2001 par le Bénin en partenariat avec la France. Il est implanté au cœur de la ville historique de Ouidah (Sud Bénin), à 40 Km de la capitale économique Cotonou.

Sa mission :

Apporter conseil et assistance aux pays africains touchés par le problème des mines terrestres et munitions non explosées, en proposant des formations répondant aux besoins des programmes de déminage humanitaire et des opérations de maintien de la paix engagés sur le continent africain.

Ses activités :

L'action du CPADD s'inscrit dans le cadre de l'article 6 de la convention d'Ottawa. A ce titre, le champ de compétence du Centre s'étend aujourd'hui à trois des cinq piliers de l'action contre les mines. Il s'agit de :

- Education au risque des mines.
- Elimination des mines terrestres et des restes explosifs de guerre.

Centre de Perfectionnement aux Actions
de Déminage et de Dépollution
DCM – BP 966 – Cotonou // BP 22 – Ouidah BENIN

- Destruction des stocks.

Le CPADD propose 9 types de formations répondant aux besoins des programmes de déminage humanitaire et des opérations de maintien de la paix engagés sur le continent africain.

Ces formations sont ouvertes aux hommes et femmes détenteurs d'une expérience opérationnelle probante dans le domaine de la LAM ainsi qu'aux cadres d'organisations internationales, de centres nationaux d'action contre les mines, d'ONG, voire d'organisations de déminage œuvrant sur le continent africain.

Entre 2003 (date du premier stage) et le 30 juin 2009, 806 diplômés qualifiants ont été attribués par le CPADD.

Les principaux partenaires du CPADD sont les :

- Centres de formation au déminage humanitaire.
- Acteurs opérationnels de l'action contre les mines.
- Partenaires institutionnels.

Tel : 00 229 21 34 15 57 ou 00 229 21 34 17 36
info@cpadd.org // www.cpadd.org